



# La Sentinelle

Journal économique et social  
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi  
Organe du parti ouvrier suisse

Un an . . . . . Fr. 8»—  
ABONNEMENTS Six mois . . . . . » 4»—  
Trois mois . . . . . » 2»—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emploi 30 cent.  
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois fois.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**Epicierie-Mercerie** TABACS CIGARES  
VINS ET LIQUEURS  
**Aloïs MESSMER**  
rue du Collège, 21 La Chaux-de-Fonds

**Brasserie de la Comète** Ulrich Frères  
BIÈRE, façon  
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du PANIER FLEURI**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

**Jacob Schweizer** Place de l'Hôtel-de-Ville  
Boucherie -- Charcuterie

**Magasins du Printemps, J.-H. Matile**  
Rue Léopold-Robert 40. — Halte du tramway  
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

**LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS**  
Rue Léopold-Robert 11 a

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES**  
Chaux-de-Fonds  
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies  
pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries  
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6  
Corsets français, prix de fabrique. -- Blancs

**WILLE-NOTZ** Denrées coloniales. Vins  
et spiritueux. Farines,  
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

**L. Verthier et Cie** RUE NEUVE 10  
Grand choix de  
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand  
assortiment de Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre  
Ancienne Synagogue  
Consommations de premier choix  
— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich  
TÉLÉPHONE

**JEAN WEBER** 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4  
La Chaux-de-Fonds  
Denrées coloniales, vins et liqueurs,  
farines, sons et avoines, gros et détail.

**ANTOINE SOLER**  
Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie,  
Ferblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bros-  
serie, Verres à vitre.  
10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds

**Emile Pfenniger** Vins et liqueurs  
Spécialité :  
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga  
En automne : Moût du pays  
Boulevard de la Gare

### MEMENTO

- Cercle ouvrier: Comité tous les mardis.
- Fête centrale ouvrière: Comité tous les ven-  
dredis au Cercle ouvrier.
- Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi  
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche  
de 10 heures à midi.
- La Ménagère. — Distribution des marchan-  
dises chaque samedi, de 8 à 10 heures du  
soir, au Cercle ouvrier.
- L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,  
au local, Chapelle 5.
- Section littéraire l'Amitié. — Répétition le  
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-  
pelle 5.

## L'Actualité

### HARDI !

— Voilà donc le grand débat sur la ré-  
duction des dépenses militaires liquidé.  
Comme il fallait s'y attendre d'une assem-  
blée composée en majorité de colonels et de  
leurs tenants et aboutissants, le *statu quo* a  
été maintenu. La Suisse continuera à jeter  
dans le gouffre du militarisme trente mil-  
lions et à rester ainsi un des Etats les plus  
chargés de l'Europe; elle créera de nouvel-  
les fortifications sur des sommets inacces-  
sibles; elle renouvellera tout son matériel  
d'artillerie pour la bagatelle de dix-huit  
millions; elle traitera des régions entières,  
lors des grandes manœuvres, comme si  
elles étaient en état de siège ou en état de  
guerre; et comme rien n'est plus beau que  
la variété dans l'unité, le département  
militaire décrètera de temps à autre quelque  
importante réforme telle que le changement  
des passe-poils et des patelettes, la réduc-  
tion des boutons de guêtre et des pompong;  
ou bien pour avoir un corps d'officiers tou-  
jours trié sur le volet, il exigera l'achat  
d'uniformes coûteux, de nickelés dans les  
hauts prix, il exclura de cette aristocratie  
d'argent tous ceux qui reçoivent un com-  
mandement de payer, mais non tous ceux  
qui négligent de payer leurs bottes à leur  
cordonnier ou leurs uniformes à leur tail-  
leur. Et si les pékins s'avisent de dire un  
mot, comme on a su fermer le bec aux sol-  
dats rentrés dans la vie civile, en les flan-  
quant aux arrêts s'ils réclament contre les  
mauvais traitements dont ils ont été l'ob-  
jet sous les armes; comme on a obtenu du  
pouvoir civil qu'il rétablisse la contrainte  
par corps en violation de la constitution à  
l'égard de ceux qui ne veulent ou qui ne  
peuvent pas payer leur taxe d'exemption,  
de même on trouvera bien quelque loi nou-  
velle pour empêcher les pamphlétaires et  
ces brailards de journalistes, toujours mé-  
contents, de continuer à critiquer la sacrro  
sainte institution qui a nom l'armée et les  
hommes d'élite, les grands, les désintéres-  
sés, les distingués, les nobles officiers qui  
font à la patrie l'aumône de leurs talents,  
de leurs vertus, de leur héroïsme, de leur  
gloire, en négligeant leurs affaires et en se  
contentant d'une solde... que le simple sol-  
dat voudrait cependant bien empocher.

A ce sujet, il paraît que lorsque nous  
affirmons que si les officiers étaient vrai-  
ment désintéressés, ils se contenteraient de  
la paie, de l'ordinaire et de la couche du  
soldat, nous attaquons d'une façon indigne  
le corps d'officiers. M. Jeanhenry dont nous  
connaissions la droiture et dont nous appré-  
cions la belle, la grande loyauté a dû bien  
souffrir lorsque, pour les besoins de sa poli-  
tique et pour affirmer la démarcation entre  
les boucs socialistes et les brebis radicales,  
il a prononcé cette hérésie. Combien n'a-t-il  
pas dû lui en coûter également de donner à  
l'oligarchie militaire régnant dans les Cham-  
bres et au Conseil fédéral le gage de sa bonne  
volonté et de celle de ses collègues neuchâ-  
telois au Conseil national. « Nous voulons,  
a-t-il dit, laisser le Conseil fédéral libre de  
nous proposer des accroissements de dé-  
penses lorsque celles-ci sont nécessaires au  
développement de notre armée. Nous avons  
en vue en particulier les crédits pour  
le renouvellement du matériel d'artil-  
lerie que, pour ma part, je suis prêt à  
voter ».

En langage clair, cela revenait à dire:  
« Inscrivez au budget normal 24 millions  
par an. Ça fera bien dans le paysage. Le  
reste passera en dépenses extraordinaires.

Et pour vous montrer que nous sommes  
bien disposés à voter tout ce que vous vou-  
drez, nous nous engageons doré et déjà à  
voter les dix-huit millions pour la transfor-  
mation de l'artillerie ».

Le Conseil fédéral et sa majorité ne l'ont  
pas entendu de cette oreille. Ils n'ont vou-  
lu consentir à aucune réduction, pas même  
à l'étude des économies possibles.

Une chose nous console cependant. Lors-  
que M. Manzoni prononça son premier dis-  
cours contre le Minotaure qu'est l'armée,  
croyant, de bonne foi, être seul à lutter au  
Conseil national, il s'écriait prophétiquement:  
« Je serai vraisemblablement seul de  
mon avis aujourd'hui, mais patience! La  
raison et le bon sens finiront par l'empor-  
ter même dans cette enceinte et si cela  
n'était pas, le peuple lui-même se charge-  
rait, à bref délai, de nous remettre sur le  
droit chemin ».

Il avait été suivi, à ce moment, par quel-  
ques députés seulement. Dès lors l'idée a  
avancé puisque la proposition Wullschleger  
a rallié 48 adhérents contre 68.

Encore quelques efforts et l'on finira bien  
par obtenir les réductions immédiatement  
réalisables. Une fois de plus l'arbre a résisté  
aux coups de cognée, mais il est atteint dans  
sa force luxuriante et touffue.

Hardi, les bons bûcherons!

W. B.

## Le militarisme devant le Conseil national

C'est mardi qu'a commencé le débat re-  
latif aux motions militaires. On sait qu'il y  
en a plusieurs:

*Motion Wullschleger*: Réduction à 22 mil-  
lions du budget militaire.

*Motion Manzoni*: Réduction à 23 millions.

*Motion Jeanhenry* et députation neuchâ-  
teloise: Limitation du budget militaire à  
24 millions.

*Motion Favon*: Suppression des manœuvres  
de corps d'armée.

*Motion Boéchat et Rossel*: Dispense du ser-  
vice militaire pour les instituteurs après  
l'école de recrues.

Toutes les motions, à part celle de M.  
Manzoni qui a déclaré se rallier par lettre à  
la motion Wullschleger tout en accordant  
au Département militaire un million de plus  
par an, ont été développées par leurs au-  
teurs.

Voici le résumé de leurs discours:

M. Wullschleger a la parole pour déve-  
lopper sa motion qui tend à inviter le Con-  
seil fédéral à examiner: 1. Si des économies  
dans le militaire sont possibles et lesquel-  
les; 2. si le budget militaire ne pourrait  
pas être réduit à 20 ou 22 millions, à partir  
de 1901 et pour un nombre déterminé  
d'années.

M. Wullschleger constate que le vote qui  
vient d'avoir lieu sur la transformation de  
l'artillerie constitue une singulière intro-  
duction du débat sur la réduction du bud-  
get militaire. Il ne dissimule d'ailleurs pas  
que sa tâche est ingrate devant une assem-  
blée où l'élément militaire est si puissant  
et où le chef du département militaire trou-  
ve volontiers des échos complaisants.

Mais l'orateur en appelle à l'opinion qui  
règne en dehors des Chambres. Il n'est pas  
hostile à nos institutions militaires, mais  
pense que la défense nationale est intime-  
ment liée à des finances prospères et à la  
prospérité économique de l'ensemble du  
peuple.

M. Wullschleger expose la situation finan-  
cière de la Confédération. Si les assurances  
populaires sont adoptées, nous nous trou-  
vons en présence d'une dépense nouvelle  
de 8 millions. Si elles sont rejetées, l'arti-  
cle constitutionnel devra néanmoins être

exécuté et nous n'esquiverons pas les dé-  
penses.

L'orateur n'est pas impressionné par le  
fait que, contrairement aux prévisions du  
budget, le compte de 1899 solde par 2 1/2  
millions d'excédent de recettes, dont un  
million provenant d'économies réalisées  
par l'administration militaire.

La situation financière n'en reste pas  
moins sérieuse. Les dépenses ajournées par  
les décisions de l'Assemblée fédérale de  
septembre dernier se représenteront sous  
peu. Les lois sur les forêts et la police des  
denrées alimentaires ne pourront pas être  
ajournées indéfiniment. Leur exécution  
implique une dépense nouvelle de un mil-  
lion environ.

Il faudra bien aussi aborder les subven-  
tions à l'école primaire. Nous avons ajour-  
né en outre les lois sur la réorganisation  
des administrations militaires et des télé-  
graphes, qui coûterait à exécuter 200,000  
francs. Enfin la récente motion demandant  
la révision de la loi sur les épizooties se tra-  
duira aussi par une dépense nouvelle.

Où prendra-t-on des l'argent?

En 1878, devant une situation semblable,  
l'Assemblée fédérale a déjà recouru à des  
réductions sur les dépenses militaires.

En 1893 et 1894, à propos du « Beutezug »,  
le Conseil fédéral déclarait lui-même vou-  
loir étudier une sorte de budget militaire  
normal et réduit.

L'orateur estime que cette réduction peut  
aller jusqu'à 22 millions.

En 1895, la commission financière du  
Conseil national, où siégeaient plusieurs  
officiers supérieurs, proposait une écono-  
mie de 323,000 francs en instituant pour l'infan-  
terie et le génie des cours de répétition de  
20 jours pour cadres et 15 jours pour les  
troupes. L'année dernière, nous avons dé-  
cidé de réduire le recrutement en ne recrui-  
tant que des éléments solides et de suppri-  
mer les exercices et le tir obligatoire du  
landsturm. Nous avons invité le Conseil  
fédéral à réduire les dépenses pour l'admini-  
stration et l'entretien des fortifications et  
à revoir les prix d'unités dans les cours  
d'instruction.

L'orateur dit que sa motion n'est que le  
complément de décisions antérieures.

Ne peut-on pas supprimer les manœuvres  
des corps d'armée, sur l'utilité desquelles  
les techniciens sont loin d'être d'accord, ré-  
duire le nombre des jours d'inspection,  
simplifier notre organisation sans qu'il en  
coûte la défense nationale? Développons  
l'instruction militaire préparatoire, ren-  
dons la obligatoire pour alléger les charges  
qui pèsent si lourdement plus tard sur les  
citoyens.

M. Wullschleger se rallie aux autres mo-  
tions qui signalent plus spécialement les  
points sur lesquels il peut être économisé.

M. Jeanhenry, avec MM. Calame, Martin  
et Piquet, a invité le Conseil fédéral à éta-  
blir le budget militaire dans la limite de 24  
millions, en laissant en dehors de ce bud-  
get ordinaire et normal, les dépenses extra-  
ordinaires votées par l'Assemblée fédérale.

On voudrait voir plus clair dans ce bud-  
get et c'est à ce sentiment de malaise qui  
existe aussi dans le peuple que sont dues  
les diverses motions. Du citoyen libre et  
réfléchi, le service militaire fait un instru-  
ment obéissant et le même esprit d'abnéga-  
tion doit du haut en bas, inspirer cette fou-  
le plus ou moins organisée. Le soldat suisse  
est celui qui a le plus de traditions militai-  
res et c'est en même temps celui qui a la  
plus haute conscience de sa dignité; on ne  
peut faire appel à son égard à une discipli-  
ne de fer, il faut en appeler à son intelli-  
gence et à son patriotisme. N'a-t-on pas  
perdu de vue parfois ces considérations,

trop exigé de nos soldats-citoyens, autant qu'on demande de soldats entraînés? Cela a provoqué des plaintes, dont il faut tenir compte si l'on ne veut pas peut être voir culbuter tout notre organisme. « Nous sentons très bien, ou du moins, sentions-nous très bien au moment des élections générales (Rires), qu'il ne faudrait pas grand'chose pour provoquer un mouvement violent. »

La motion figurait dans le programme du parti radical neuchâtelois depuis 1896. Les radicaux neuchâtelois sont résolument hostiles à toute extension des dépenses militaires et les députés aux Chambres ont voulu donner suite à des engagements, qui n'ont pas été pris contre eux. Au fond, si l'on en croit ses messages, le Conseil fédéral est d'accord avec les motionnaires. Dira-t-on; Il faut avoir une armée et ne reculer devant aucun sacrifice pour la mettre à la hauteur de sa mission, ou ne pas avoir d'armée du tout? Certes, l'armée est indispensable, mais pouvons-nous aller jusqu'à l'extrême de notre budget, aller jusqu'au service permanent. Non, il est impossible de faire de la Suisse un camp retranché.

Il y a un équilibre à tenir entre les grands services publics. C'est une question de mesure. Avec notre budget de 30 millions, nous avons dépassé la limite. Il y a des pays qui ne dépensent pas d'avantage pour avoir une armée permanente. La Confédération prend rang parmi les Etats qui dépensent le plus pour le militaire. Avec sa simple armée de milices, c'est même elle qui dépense à peu près le plus. La statistique le prouve. On a contesté les chiffres dont, avant M. Jeanhenry, M. Gobat avait fait état, mais ils sont irréfutables si l'on tient compte des dépenses des autres Etats pour leur marine, dépenses noyées dans le budget général de la guerre.

Nous sommes loin du budget militaire normal, qui, selon le Conseil fédéral lui-même, devait se mouvoir entre 21 et 23 millions. C'était la doctrine prudente et sage. S'imagine-t-on peut-être qu'en appauvrissant nos autres services au profit de l'armée, on augmentera notre puissance effective? N'imitons pas l'Italie et l'Espagne qui succombent sous le faix!

Nous sommes arrivés au maximum des maxima au point de vue des dépenses, M. Wullschleger a montré les points sur lesquels des économies sont réalisables. M. Jeanhenry se joint à sa demande d'enquête.

On a reproché aux auteurs de la motion de manquer de patriotisme. Le chauvinisme n'est que la caricature du patriotisme. Nous ne sommes pas des patriotards, mais des patriotes qui entendent conserver et développer ce que nos pères nous ont légué et désirons que la Suisse continue sa marche vers l'idéal de justice et de fraternité.

M. Favon. Nous sommes tout d'accord sur la nécessité de l'armée, nous la voulons capable de défendre notre sécurité. Mais il se forme dans le peuple un mouvement, à la fois justifié et dangereux, contre l'armée et

pour mettre fin à ce mouvement, le seul moyen est de supprimer les abus. Il se justifie par la hauteur, le dédain même avec lequel, du haut d'un patriotisme en danger, on traite ceux qui attirent l'attention du Conseil fédéral sur les excès des dépenses militaires. Dans bien des occasions on a fait du luxe, l'état-major a des mœurs qui ne sont pas pour plaire à un pays démocratique. On voit préconiser l'armée comme un instrument d'éducation publique.

M. Favon signale une économie à réaliser.

A Genève, les rassemblements de corps d'armée prennent toute l'élite. Il y a eu des maisons qui ont dû fermer, un nombre considérable de citoyens perdent leur emploi après le service militaire — ce que prouvent nombre de jugements de Tribunaux de prud'hommes. —

On s'habitue, grâce à cet abus, à ne prendre que des employés libérés du service militaire et l'étranger n'élimine que trop souvent la Suisse.

Est-ce que les officiers apprennent grand'chose aux manœuvres de corps d'armée. Non. Et ce que le soldat y apprend, il peut l'apprendre avec de simples manœuvres de régiment, de brigade. Au point de vue tactique, à quoi sert de réunir 30 à 40,000 hommes sur un point. Aucun de ces rassemblements n'a obtenu mieux qu'un succès d'estime.

Il règne une certaine mégalomanie dans l'Etat-Major. Ce sont des officiers très convaincus sans doute, mais qui voient dans l'armée non un mal nécessaire, non la servante, mais la maîtresse du peuple.

Les grands rassemblements sont contestés même en Allemagne et en France. Nous qui n'avons ni les chiffres, ni les prétextes pourquoi ne pas rester dans la simplicité de notre situation? On monte le cou au peuple, avec tous ces panaches et ces clairons. En supprimant ces manœuvres de corps d'armée, les Chambres débarrasseront le pays de cet état d'esprit dangereux. Ce serait une économie de 300,000 fr. en même temps qu'on allège les charges du peuple, sans diminuer en rien la sécurité du pays. Economie d'argent, économie de pose.

M. Favon engage vivement le Conseil fédéral à apporter une réponse affirmative. Il y aurait là un élément de détente; nous garderons notre armée bien organisée, tout en mesurant avec le scrupule commandé, et les sacrifices d'argent et les charges du peuple.

M. Boéchat, avec M. Rossel, a repris la première partie de la motion de M. Pétet. N'y a-t-il pas lieu de dispenser les instituteurs du service militaire après l'école de recrues? La loi actuelle permet à l'autorité de dispenser les régents, elle ne l'y oblige pas. Que le Conseil fédéral examine s'il ne convient pas de rendre le service facultatif pour ces fonctionnaires.

Mercredi, dans un discours qui n'a pas duré moins de deux heures et demie, M. le colonel Muller, conseiller fédéral, chef du

département militaire, répond d'une manière détaillée aux arguments présentés hier par les auteurs des différents motions.

M. Muller déclare que le Conseil fédéral repousse toutes ces motions, mais il constate que le Conseil fédéral et le département militaire s'efforcent continuellement d'éviter toute dépense qui n'est pas absolument nécessaire.

D'autre part, il ne faut pas oublier que si nous voulons être prêts à toutes les éventualités, nous devons développer et maintenir notre force défensive.

M. le colonel Wyss parle également contre les motions et réfute certains arguments de MM. Jeanhenry et Favon.

M. Favon répond par quelques mots assez vifs.

M. le colonel Secretan déclare que, puisque jusqu'ici on n'a employé la langue française au cours de cette discussion que pour critiquer nos institutions militaires, il tient à intervenir dans cette langue pour demander le maintien de notre force défensive à la hauteur des exigences actuelles.

M. Boéchat retire sa motion contre le service militaire des instituteurs.

M. Wullschleger maintient la première partie de sa motion (examen par le Conseil fédéral de la possibilité de faire des économies), mais il retire la deuxième partie (réduction des dépenses à 20 ou à 22 millions.)

M. Jeanhenry retire également sa motion.

La motion Manzoni est repoussée en votation éventuelle.

En votation définitive, la motion Wullschleger est repoussée par 68 voix contre 48, et la motion Favon fait 17 voix.

## LE JEU

Ce qu'ils se sont pris aux cheveux, nos bons parlementaires, à propos des petits chevaux inoffensifs! Vraiment, c'était à désespérer de l'avenir de la Suisse. Ce qui nous a particulièrement frappé, c'est qu'aucun de ces beaux parleurs, défenseurs de la morale en danger, n'a osé aborder de front la question de principe et demander la suppression du jeu, purement et simplement, dans notre cher pays. Ne jouons pas avec les mots. Ou bien, c'est le jeu dans le vrai sens du mot qui est coupable et pas plus les petits chevaux qu'un autre, alors supprimons le jeu quel nom qu'il porte; ou bien, le jeu est inoffensif, alors laissons-le subsister. A quoi servent les moyens termes? Ce ne sont pas des remèdes.

Eh! oui, pourquoi abolir absolument les petits chevaux ou autres jeux de... hasard? Disons en passant qu'à nos yeux ce dernier mot est un pléonasme tout ce qu'il y a de plus vicieux. Tous les jeux procèdent du sort, même ce qu'on appelle les jeux d'adresse. En effet, vous avez par exemple un excellent joueur de billard qui, aujourd'hui, peut rendre des points à son adversaire et qui, demain, se fera rouler par lui. Nous avons vu cela souvent. Tout dépend de la position que prennent les billes sur le tapis. Ainsi, lorsqu'on joue, de quelle ma-

nière que ce soit, on tente le sort et il y a toujours un vainqueur et un vaincu. C'est justement ce qui fait l'attrait, le charme du jeu. Le soi-disant innocent joueur de «jass» et l'ami des «petits chevaux» poursuivent le même but, mais par des moyens différents. En se mettant au jeu, on espère évidemment gagner et nous n'en connaissons pas beaucoup qui s'y mettent avec l'espoir de perdre. Malgré cela, il y a toujours un ou plusieurs perdants. Parmi ces derniers, il en est qui, pris de désespoir, se suicident. Nous savons bien que des faits de ce genre ne se produisent que dans les cas où l'on joue en grand. Mais ce n'est pas le jeu qui est coupable, c'est le joueur qui s'en fait une passion. Il en est de celui-ci comme du buveur. Le vin est inoffensif si on le boit modérément. C'est donc toujours la même histoire: l'excès est nuisible, mais l'usage ne fait de tort à personne. Ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'on s'attaque aux choses, alors que c'est la nature humaine qui mériterait d'être corrigée. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi n'accusons-nous pas le Créateur qui fit tomber nos premiers parents en mettant sous leurs yeux un objet de tentation? Non; nous savons que l'homme est faible et qu'il appartient à ceux qui sont forts de caractère de relever leurs semblables qui tombent; nous savons qu'il y a des prêtres pour s'occuper tout particulièrement de cette mission; nous savons tout cela. Aussi, ce n'est pas à nous, socialistes, à nous occuper de questions où la morale seule est en jeu. Laissons cela à ceux qui y passent leur vie. Mais si nous avions un conseil à donner, nous dirions à ceux qui, dans une intention peut-être louable ont demandé à leurs collègues du Conseil national l'abolition du jeu des petits chevaux, de fonder une œuvre de relèvement, pour les joueurs, analogue à celle qui existe pour les buveurs. Quand il s'est agi, de l'alcoolisme personne n'a osé demander la suppression des établissements publics où l'on débite vins et liqueurs. Maintenant pour quoi supprimerait-on les salles de jeu, que ce soit des salles de billard, de petits chevaux ou autres tentations de ce genre? Il s'agirait donc d'établir une institution de relèvement qui pourrait s'appeler «l'abstinence du jeu». Il est évident que les promoteurs devraient montrer l'exemple en ne jouant plus à n'importe quel jeu. Il se peut qu'une œuvre semblable obtienne du succès. On ferait signer aux adeptes un engagement d'abstinence du jeu. Ainsi, il se présente une belle occasion de de mettre en pratique les principes développés au Conseil national par quelques-uns de nos excellents députés. Nous engageons ceux-ci, tout particulièrement à donner l'exemple en créant l'œuvre ci-dessus proposée. Ce qui est regrettable pour nous, ouvriers, qui ne connaissons le jeu que par occasion et qui n'avons pas les moyens de nous y ruiner, ce qui est regrettable, disons-nous, c'est que nos députés perdent leur temps à discuter de choses aussi futiles! Qu'ils laissent les étrangers, qui viennent chez nous, dépenser leur argent comme ils l'entendent et sans nous demander conseil.

## LE COUSIN AUX MILLIONS

PAR ALFRED DE BRÉHAT

— Tiens! firent en même temps Valentin et Kanstick, surpris de cette marche rétrograde.

James se remit à hâler sur la corde. Evidemment sollicité par deux forces contraires, le panier avançait et reculait tour à tour de quelques centimètres; mais, somme toute, il restait à la même place.

— Ah ça, il est donc à ressort! murmura James, au secours duquel était venu M. Mazeran.

Ils tirèrent si bien tous les deux que la corde se rompit et que le panier faillit chavirer.

— Ma foi, j'en aurai le cœur net, s'écria Valentin, qui imposait depuis trop longtemps silence à son caractère impatient.

Il prit son élan, franchit la palissade et courut au panier. Au moment où il n'en était plus qu'à cinq ou six pas, un sauvage, caché dans un trou pratiqué derrière le panier, se dressa tout à coup et lui lança son assagaye. Par bonheur, en voyant le

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M.M. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

mouvement du Batonga pour lancer son arme, Valentin s'était courbé rapidement. L'assagaye lui rasa la tête, mais sans le toucher. Avant que le Batonga eût le temps d'en lancer une seconde, Valentin se jeta sur lui et le renversa. Malheureusement, des sauvages étaient aussi cachés dans d'autres trous qu'on avait rapidement creusés derrière chaque panier pendant que la foule les masquait; ils se précipitèrent au secours de leur camarade. En même temps, les Batongas groupés à trois ou quatre cent pas de là arrivèrent à toutes jambes en poussant leur cri de guerre.

S'arrachant aux bras de Clémence, et confiant aux missionnaires Juliette, qui voulait courir à Valentin, sir Richard se précipita au secours de son ami.

Débarrassé de son premier ennemi, qu'il avait tué d'un coup de couteau, Mazeran tenait un second à bras-le-corps et se servait de lui comme d'un bouclier contre les assagayes d'un troisième qui arrivait en courant. Le quatrième se jeta entre la palissade et sir Richard pour couper la retraite à ce dernier.

D'un coup de revolver qu'il avait pris à Juliette, Overnon abattit le sauvage qui allait frapper Mazeran.

Comme Valentin ne pouvait faire usage de ses mains, employées à maintenir son adversaire, Richard asséna sur la tête de ce dernier un coup de poing qui aurait assommé un bœuf. Le Batonga poussa un cri et s'affaissa comme une masse inerte.

En ce moment une assagaye, lancée par la troisième sauvage, vint siffler aux oreilles de sir Richard, qui riposta par un coup de revolver tout en courant vers la palissade, ainsi que Valentin, qui s'était emparé d'une

cruche d'eau et d'un panier de shorgho. Le Batonga, qui voyait ses compatriotes arriver à son aide, se jeta au devant des Européens afin de leur barrer le passage. Il brandissait déjà une assagaye pour la lancer sur Richard, qui n'aurait pu l'éviter à une distance si rapprochée, lorsqu'un coup de feu tiré par dom Antonio délivra le jeune Anglais de son ennemi.

Stimuler par l'immense du danger, Richard et Valentin franchirent d'un bond la palissade au moment même où les Batongas arrivaient à portée d'assagaye.

Encore toute pâle et toute tremblante, Juliette tendit sa petite main amaigrie à Valentin en lui disant d'un ton de reproche douloureux:

— Oh! Valentin, si tu savais combien tes imprudences me font de mal!

— Pardonne-moi, ma bien aimée! répondit-il, profondément ému de l'angoisse qui vibrait dans la voix de Juliette; la pensée que tu avais faim m'a mis hors de moi.

Non loin de Juliette et de Valentin, Clémence et sir Richard causaient aussi à voix basse.

Il était aisé de lire sur leurs physionomies que leur entretien devait avoir plus d'un rapport avec celui qui avait lieu entre M<sup>me</sup> Bartelle et son cousin.

Retiré un peu à l'écart pour ne pas gêner l'expansion de ses amis, dom Antonio les contemplait avec le sourire doux et triste qui lui était habituel. Auprès de lui, Savinien, la tête penchée sur sa poitrine, s'abandonnait à son affaissement habituel, et poussait d'interminables gémissements.

Quant à James, il avait profité de toute cette bataille pour faire tranquillement une nouvelle ligne et pour piquer un

second hameçon dans le bienheureux panier de viande qui, cette fois, vint docilement à son appel.

Il l'amena ainsi jusqu'à l'enclos, mais il n'eut malheureusement pas le temps de le faire passer tout entier par dessus la palissade, car les sauvages étaient déjà à portée d'assagaye. Il se hâta d'emporter un énorme morceau de buffle dans lequel il avait piqué son hameçon et se sauva dans la cabane avec son butin. Il se mit aussitôt en devoir d'en faire cuire une tranche sur les charbons.

Un Européen, et surtout un Européen qui n'a jamais éprouvé cette misère, heureusement fort rare en France, où l'on n'a littéralement pas de quoi manger, ne peut se figurer ce que sont les souffrances de la faim et de la soif.

Lorsqu'un a vécu de la vie des forêts ou du désert et passé des journées à jeun, alors que l'estomac, excité par le grand air et l'exercice, aurait volontiers fait quatre repas par jour, et que la soif colle au palais brûlant la langue desséchée, alors on frémit au seul souvenir de ce supplice sur l'organisation tout entière et dont les déchirements vous enlèvent la force et le courage. En pareille circonstance, les natures les plus poétiques et les plus éthérées subissent les lois de l'humanité.

Aussi la satisfaction des besoins matériels joue-t-elle dans la vie des voyageurs un rôle important, que peut difficilement s'expliquer le lecteur qui n'a qu'un coup de sonnette à donner pour qu'on lui apporte son déjeuner ou son dîner.

(A suivre).



Le sort ne frappe pas seulement le joueur. Tous les jours il s'abat sur le travailleur, sous une forme ou sous une autre. Ici, il prive un vieux père de famille de son gagne-pain, et celui-ci peut chômer, si honnête soit-il, plusieurs mois sans que personne songe à lui venir en aide. Parfois, pris de désespoir, il se suicide, non seulement seul, mais avec sa famille entière. Combien n'avons-nous pas vu de faits de ce genre? Les députés moralistes se sont-ils pour cela levés aux Chambres fédérales pour demander la suppression du chômage?

Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur ce sujet. En attendant, nous sommes heureux de constater que la presse socialiste a eu assez de tact pour ne pas s'embarquer dans une question plus ou moins morale.

E. N.

## LE TOUR DU MONDE

### ITALIE

**Recrue socialiste.** — D'Annunzio, le jeune poète et romancier bien connu, appartient depuis un an à la Chambre italienne, mais ses visites au Montecitorio sont rares; l'atmosphère de la politique ne convient guère aux Muses.

Lorsque le poète fait acte de présence, il siège à droite et même à l'extrême droite, avec laquelle il vote ordinairement.

Samedi, d'Annunzio assistait à la séance, quand au plus fort de la discussion, il descend de son banc et va se placer, debout, à proximité de l'extrême gauche.

Gardant une attitude réfléchie, il suit, sans y prendre part, les phases de la lutte.

Après la séance, d'Annunzio se rend à la réunion de l'extrême gauche. Son apparition est saluée d'applaudissements.

L'impression se fait plus vive quand, prenant la parole, le poète s'exprime ainsi:

« Je félicite l'extrême gauche pour la ferveur et la ténacité avec laquelle elle défend son idée. Dans le spectacle d'aujourd'hui, j'ai vu, d'un côté, beaucoup de morts hurler; de l'autre, une poignée d'hommes vivants et éloquents.

Comme homme intellectuel, je viens vers la vie. »

D'Annunzio quitte donc les bancs de la droite pour se ranger du côté des socialistes.

### ETATS-UNIS

La correspondance échangée par le gouvernement américain avec l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Russie et le Japon vient d'être publiée. Elle va du 8 septembre 1899 au 20 mars 1900 et comprend les déclarations envoyées à tous les représentants des Etats-Unis à l'étranger pour demander aux puissances d'accorder, dans leurs sphères respectives d'influence en Chine, un traitement égal aux étrangers et à leurs nationaux. M. Hay annonce, en date du 23, que toutes les puissances ayant donné une réponse favorable, il considère l'entente sur la question de la porte ouverte en Chine comme définitivement acquise.

### ALLEMAGNE

Le Reichstag a adopté une proposition tendant à demander au Conseil fédéral de s'efforcer d'amener un changement à la Constitution, afin que les membres du Reichstag reçoivent des indemnités de présence et de déplacement.

Le comte Posadowsky a déclaré qu'il est douteux que les gouvernements allemands soient disposés à exercer une pression sur les universités et les professeurs pour amener l'admission des femmes dans les universités. Le secrétaire d'Etat à l'office de l'intérieur s'est déclaré personnellement bien disposé à l'égard de cette mesure.

La commission du budget a commencé la discussion du projet relatif à la loi sur la flotte. Le secrétaire d'Etat, comte de Bülow, a fait des communications confidentielles au sujet des relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères, d'où il ressort que l'augmentation de la flotte est absolument nécessaire pour assurer une politique de paix. Le contre-amiral Tirpitz, secrétaire de la marine, a fait également des communications confidentielles sur la situation maritime de l'Allemagne.

Sur la proposition de M. Richter, la commission a décidé de s'en tenir aux questions présentées par la commission elle-même et aux réponses des représentants du gouvernement, en prenant l'engagement de tenir secrètes les délibérations. Les questions et les réponses se rapportaient à divers événements qui se sont produits ces dernières années dans le domaine de la politique extérieure.

## Mouvement professionnel

### Grève des fondeurs

Oerlikon, le 27 mars 1900.

Tit. Rédaction.

Les démarches des autorités communales, spécialement de leur président, M. Frey, ancien directeur de la fabrique de machines d'Oerlikon, d'arriver à une entente honorable pour les deux parties n'ayant pas abouti, la lutte continue dans toute sa force.

Il faut donc empêcher l'arrivée d'ouvriers fondeurs, qui doivent refuser tout ouvrage de grève.

Le Comité de la grève des fondeurs.

## La vie locale

**Fête fédérale de gymnastique.** — MM. les souscripteurs au capital de garantie de la fête fédérale de gymnastique sont informés que le montant des souscriptions sera encaissé samedi 31 mars, contre remise de reçus du comité des finances.

**Incurables.** — Nous avons reçu avec une vive reconnaissance, au cours de ce trimestre fr. 30 de deux anonymes et fr. 1.200, d'une amie de notre œuvre.

G. et P. B.

**Tombola du Temple de l'Abeille.** — (Comm.) — Nous rappelons une dernière fois que les lots peuvent être réclamés au Cercle de l'Union de 1 heure à 2 heures, jusqu'et y compris le samedi 31 mars. A partir de cette date, les lots seront la propriété du Comité.

**Ecole ménagère.** — (Comm.) — Le prochain cours de l'Ecole ménagère s'ouvrira le lundi 2 avril.

Les inscriptions sont encore reçues par M<sup>me</sup> Wuichet, maîtresse de pratique, et par M. Ed. Clerc, président du Comité.

En sait que les 24 jours d'école peuvent être réparties sur deux ou trois mois à la convenance des élèves.

**Bienfaisance.** — La société de bienfaisance l'Ouvrière a reçu avec reconnaissance pour le Droit de l'Orphelin, la somme de vingt-quatre francs (fr. 24), des fossoyeurs de M<sup>me</sup> Hertig.

Merci aux généreux donateurs.

La Présidente.

**Bienfaisance.** — (Comm.) — La Direction des finances a reçu avec reconnaissance par l'entremise de M. P. Borel, un don anonyme de fr. 20 en faveur du fonds communal pour un asile de vieillards.

De M. J.-S.-C., un don Fr. 250 en faveur des œuvres de bienfaisance ci après :

- Fr. 60 aux Crèches,
- » 60 à l'Orphelinat de Jeunes Garçons.
- » 60 à l'Etablissement des jeunes filles,
- » 70 au fonds communal pour un asile de vieillards.

Fr. 250

— Le bureau de l'assistance a reçu avec reconnaissance, par l'entremise de M. Pellegrini, divers bons d'une valeur de Fr. 12, provenant de la tombola de l'Harmonie tessinoise.

## NOS DÉPÊCHES

### SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

**Berne, 29 mars.** — Le Conseil national a repoussé toutes les motions tendant à une réduction des dépenses militaires.

En première votation éventuelle la motion Jeanhenry (limitation du budget militaire à 24 millions) est préférée à une grande majorité à celle de M. Manzoni (23 millions).

En seconde votation éventuelle la motion Wullschlegler demandant seulement des économies d'une manière générale est préférée à une grande majorité à la proposition Jeanhenry.

En votation définitive, la motion Wullschlegler est repoussée par 68 voix contre 48.

La motion de M. Favon demandant la suppression de manœuvres de corps d'armée est repoussée à une grande majorité contre 17 voix.

### Mort du général Joubert

**Londres, 28 mars.** — On télégraphie de Lourenço-Marquez à l'agence Reuter, en date du 28 mars, que le général Joubert est mort.

**Prétoria, 28 mars.** — La ville est en deuil à cause de la mort du véritable patriote et

vaillant général, de l'homme de loyauté et d'honneur qu'était le général Joubert.

Le général est mort hier soir à 11 heures et demie; il souffrait d'une maladie d'estomac.

**Prétoria, 27 mars.** — Le général Delarey est malade de l'influenza à Kroonstad.

**Londres, 28 mars.** — Tous les journaux du soir consacrent des articles élogieux au général Joubert.

Le général Joubert était un homme d'un caractère élevé, chef habile, expérimenté, qui rappelle à beaucoup d'égards, le grand protestant l'amiral de Coligny, habile à exécuter une retraite, à réformer son armée, même avec une grave défaite. Ce n'est pas d'ailleurs le seul trait de ressemblance qui existe entre ces deux noms historiques.

**Rome, 29 mars.** — Des manifestations ont eu lieu à Messine, Palerme, Pavie, Parme, Turin et Gènes pour approuver l'attitude de l'extrême gauche à la Chambre. Les manifestants, dans le nombre desquels beaucoup d'étudiants criaient: « Vive la Constitution! »

Des étudiants monarchistes de quelques villes ont télégraphié au président de la Chambre pour le féliciter de sa ligne de conduite.

Un conseil des ministres a eu lieu mercredi soir. Les décisions en sont tenues secrètes.

**Bruxelles, 29 mars.** — Une dépêche du sud de l'Afrique annonce que le président Krüger prendra le commandement en chef des Boers.

**Graddock, 29 mars.** — Tous les rapports tendent à montrer que les Boers lutteront jusqu'au bout.

**Prétoria, 29 mars.** — Le commandant Delarey, quoique encore malade, rejoindra son poste dimanche.

**Francfort, 29 mars.** — On mande de Constantinople à la Gazette de Francfort que le prince de Bulgarie se rendra à Saint Pétersbourg à la fin d'avril pour visiter le tsar.

### ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 27 au 29 mars 1900

#### NAISSANCES

Lecoultre, Andrée, fille de Louis-Auguste Albert, commis, et de Alice-Adèle née Mathey-Junod, vaudoise.  
Perret, Robert-Adrien, fils de James-Antoine, horloger, et de Marthe-Adrienne née Juvet, neuchâtelois.  
Roulier, Ruth-Nelly, fille de Charles-Frédéric, horloger et de Bertha née Cartier, vaudoise.  
Bönzli, Charles-Emile, fils de Paul-Albert, horloger, et de Emma née Huguenin, bernoise.

Doutrebande, May, fille de Elie, pasteur et de Marie-Adèle née Huguenin, belge.  
Ablitzer, Lucie-Hélène-Georgette, fille de Lucien Emile, remonteur et de Augusta née Thiébaud, française.  
Granges, Thérèse-Antoinette, fille de Jacques Mathias, chiffonnier, et de Antoinette née Juhannet, française.

#### PROMESSES DE MARIAGE

Veuve, Charles-Adolphe, graveur, neuchâtelois, et Daum, Eugénie-Geneviève, horlogère, hessoise.  
Schär, Hermann, boulanger, argovien, et Knuchel, Anna, cuisinière, soleuroise.  
Flajoulot, Georges-Albert, remonteur, français, et Breit, Louise-Constance, tailleur bernoise.  
Zahnd, Johann, horloger, bernois, et Riegert, Mina, tailleur, wurtembergeoise.  
Delacrétaç, Justin-Léon, cocher, et Pittet Julia, horlogère, tous deux vaudois.

#### MARIAGES CIVILS

Jeanmonod, Marcel, marchand de légumes, vaudois et Dafflon née Benninger, Marie-Julie, marchande de vanille, fribourgeoise.

#### DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)  
23213 Frigeri, Jules-Marcel, fils de Pietro et de Rosa née Muller, né le 20 juin 1899, tessinois.

Recensement au 1<sup>er</sup> Janvier 1900: 33,465 âmes

#### Un précieux renseignement

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquelles on conseille le Dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises ni dégoûts, le véritable Sirop Dépuratif au broux de noix ferrugineux de FRED. GOLLIEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 25 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins. 6

**On demande** pour tout de suite un jeune homme fort et robuste pour faire des commissions. — S'adresser à la Boucherie Metzger, Place du Marché. 118

#### Très bon marché

	Kg.	Fr.
H1532Q	10	4,30
Savon résine,	10	4,50
Savon d'amande, mêlé,	10	4,80
Savon d'amande, blanc,	10	3,40
Lessive	10	3,40
Graisse de char, 1 <sup>re</sup> , caisse de	5	1,85
Allumettes suéd., 1000 boîtes	13	—
Allumettes phosp. gr. 200 boîtes	7,80	—

J. Winiger, Boswyl.

Imprimerie de La Sentinelle

## GYMNASE

ET

### Ecoles Industrielles de La Chaux-de-Fonds

Cet établissement comprend :

a) Pour les jeunes gens :

**GYMNASE ET ECOLE INDUSTRIELLE**, comportant 3 sections :

- 1<sup>o</sup> Section littéraire, dont le programme correspond à celui des examens de maturité.
- 2<sup>o</sup> Section scientifique, préparant aux carrières techniques ainsi qu'à l'admission à l'Ecole polytechnique fédérale.
- 3<sup>o</sup> Section pédagogique, à l'usage des aspirants au brevet neuchâtelois de connaissances pour l'enseignement primaire.

b) Pour les jeunes filles :

**Ecole industrielle des jeunes filles**, donnant une culture générale et préparant au brevet de connaissances primaires et frébéliennes.

L'ouverture des cours aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 1900.

Les demandes d'inscriptions doivent parvenir jusqu'au 20 avril à la Direction qui fournira tous les renseignements. H1050C 120

La date des examens d'admission sera fixée ultérieurement.

Le Directeur.

### RÉSULTAT des essais du Lait du 13 au 14 mars 1900

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent

Noms, prénoms et domicile	Butyro-mètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Imhoff Marie, Sombaille 35.	40	31,7	36,1	16,	
Perrenoud Albert, Sombaille 14	38	32,6	36,	16,	
Beiner Constant, » 22.	38	32,8	36,7	15,	
Bauer Fritz, Sombaille 8.	38	32,8	36,1	13,	
Calame Emma--Julie, Bulles 30.	36	31,3	34,7	15,	
Siegrist Jean-Louis, » 22.	36	30,4	33,9	12,	
Vyss Ariste-David, Sombaille 29.	35	31,1	35,1	12,	
Leuba Paul-Henri, » 23.	35	33,2	36,4	12,	
Vuilleumier Henri, » 44.	33	32,2	34,4	12,	
Kernen Edouard, » 24.	33	33,	35,1	10,	
Geiser Jonas, Bulles 20.	33	33,2	35,3	9,	
Grossenbacher Emile, Sombaille 20.	31	33,6	36,1	11,	Lait faible
Hugoniot Zélim-C., Bulles 29.	31	31,8	33,8	11,	»
Tailard Alfred, Sombaille 24.	31	33,	35,3	9,	»
Fath Louis, » 6 <sup>a</sup>	31	31,8	34,6	7,	»
Luthy David, » 41.	30	31,8	34,9	9,	en contravention

La Chaux-de-Fonds, le 25 mars 1900.

Direction de Police.

# DÉPÊCHE

Les fils et cotons haussent journellement; mais malgré cela je vends toujours au bas prix connu et

**SANS AUGMENTATION**

rien que des marchandises de choix, ayant fait mes achats dans de bonnes conditions.

Se recommande, **Jules BLOCH.**

**A LA VILLE DE MULHOUSE**

## VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LUNDI 9 AVRIL 1900

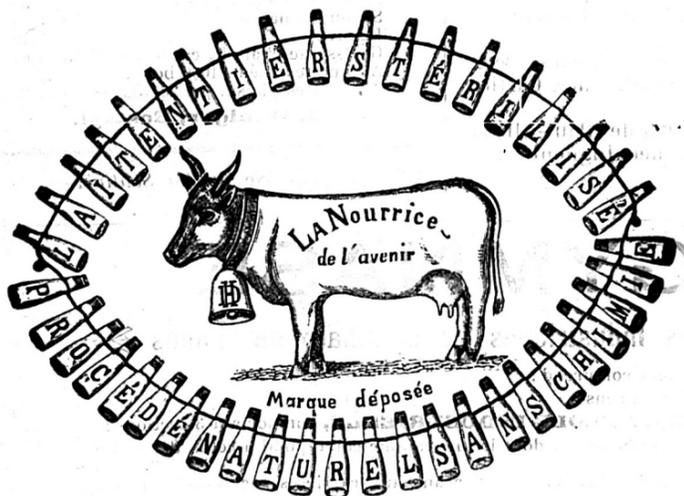
Pour sortir d'indivision, les enfants de feu Karl-Albert Nuding exposent en vente, aux enchères publiques, l'immeuble qu'ils possèdent à la rue du Parc.

Cet immeuble forme l'article 317 du cadastre de la Chaux-de-Fonds. — Il comprend : une maison d'habitation de 3 étages, avec boulangerie et café au rez-de-chaussé; une cour de 132 mètres carrés au midi. Le bâtiment porte le n° 70 de la rue du Parc. Il est assuré fr. 80,000. — Revenu annuel fr. 6,348. —

Les enchères auront lieu Lundi 9 Avril 1900, dès les 2 heures après midi, à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de paix.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Charles Nuding, boulanger, rue du Parc, 80, ou à M. P. G. Gentil, gérant, rue du Parc 83.

Le cahier des charges est déposé en l'Etude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold Robert, 32, où il peut en être pris connaissance.



Que toutes les mamans soucieuses de la santé de leurs bébés utilisent cet excellent lait stérilisé, provenant de lait pur, fourni par des vaches fourragées avec l'excellent foin de nos pâtures!

Le lait stérilisé de la Nourrice de l'avenir peut être utilisé en toute sécurité et en toute confiance. Il remplace absolument le lait de la mère. Sa consommation augmente chaque année dans des proportions considérables. N'allez pas chercher au loin ce que vous avez, à des conditions plus avantageuses, à portée de la main.

Se recommande,

**D. HIRSIG.**

## GYMNASÉ ET ÉCOLES INDUSTRIELLES de La Chaux-de-Fonds

Ensuite du développement des Ecoles industrielles et de la création d'un Gymnase à La Chaux-de-Fonds, les postes suivants sont mis au concours :

a) Un professeur de langue et de littérature françaises. Obligations : 28 heures de leçons hebdomadaires. Traitement : 5200 fr.

b) Un professeur de langue latine et de langue grecque. Obligations : 28 heures de leçons hebdomadaires. Traitement : 4700 fr.

c) Un professeur de langue grecque et de langue latine. Obligations : 29 heures de leçons hebdomadaires. Traitement : 4450 fr.

d) Un professeur de mathématiques et de cosmographie. Obligations : 34 heures de leçons hebdomadaires. Traitement : 4600 fr.

Entrée en fonctions : courant de mai prochain. Adresser les offres de services, avec titres à l'appui, jusqu'au 6 avril 1900 au plus tard, à M. William Bech, président de la commission scolaire de La-Chaux-de-Fonds, et en avisant le secrétariat du département cantonal de l'Instruction publique à Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds, le 20 mars 1900.

COMMISSION SCOLAIRE.

## SMART

apéritif sans alcool

Au lieu de prendre des boissons pernicieuses attaquant le système nerveux et troublant le cerveau, buvez avant le repas un verre de

**SMART**

excellent tonique de l'estomac, boisson hygiénique agréable et savoureuse facilitant la digestion.

En vente chez l'inventeur :

**L. BARBEZAT**

Pharmacien

Numa Droz 89

LA CHAUX-DE-FONDS

dans tous les établissements publics, cafés tempérances etc., 355

## ASTI MOUSSEUX

bouché comme le Champagne

**EMILE PFENNIGER**

Chaux-de-Fonds

Fournisseur en gros

TELEPHONE

à Chaux-de-Fonds et au Locle

AGENTS

sont demandés avec garanties

**POISSONS frais**

Superbes 92

**PALÉES**

Arrivage journalier

Comestibles **STEIGER**

DEPOT

MACHINES ET FRAISES

à arrondir

TOURS A PIVOTER

PAYEMENTS PAR ACOMPTES

**Georges-Auguste BAHON**

CHARRIÈRE, 4

CHAUX-DE-FONDS

**RELIURE** Le soussigné se recommande

pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. **E. KAHLERT**, relieur, rue de la Cure 3. 5

## AVIS OFFICIEL

DE LA

Commune de La Chaux-de-Fonds

## Foire au bétail

Le public est avisé que la deuxième foire au bétail de l'année se tiendra à **La Chaux-de-Fonds** le **mercredi 4 avril 1900.**

## ÉCOLE DE COMMERCE

LA CHAUX-DE-FONDS

L'année scolaire 1900-1901 commencera mercredi, le 25 avril. Les inscriptions sont reçues, dès maintenant, à la Direction. Les examens d'entrée auront lieu mardi, 24 avril, à 8 heures du matin. En prenant leur inscription, les candidats auront à présenter leur dernier bulletin scolaire et l'extrait de leur acte de naissance; ils doivent être âgés de 14 ans révolus.

Pour 75 cts. magnifiques étoffes de robes  
 Pour Fr. 1.— magnifiques étoffes de soie  
 Pour Fr. 1.25 magnifique drap confec. dames  
 Pour Fr. 1.50 magnifiques étoffes de bal  
 Pour Fr. 9.50 magnifiques jaquettes de drap  
 Pour fr. 8.50 magnifiques capes de drap  
 Pour fr. 10. — magnifique collet de fourrure

Jusqu'aux étoffes à la mode et au choix de confections les plus fines  
 aux prix les plus avantageux  
 Modèles et collections à choix à disposition

**GETTINGER & Co ZURICH** Maison de modes, soieries et confections, de 1er rang

## DARTRES, PSORIASIS

Je viens vous annoncer la guérison de ma maladie, soit **dartres sèches**, laquelle s'est produite, quoique je n'aie pu suivre très exactement votre traitement indiqué par correspondance, vu que j'étais en service très occupé. J'ai attendu un peu avant de vous écrire, pour voir si le mal réapparaissait; mais comme cela n'a pas été le cas, je pense bien être guéri. En cas de rechute je compte toujours sur vous. Je vous remercie de cœur, car vous m'avez délivré d'une maladie fort désagréable. J'ai soin de vous recommander à mes connaissances. Antigny, Ct. de Fribourg, le 20 janvier 1898. Isidore Berset. L'officier de l'état civil d'Antigny, Ct. de Fribourg atteste et certifie véritable la signature de Isidore Berset. Antigny, le 20 janvier 1898. J. Cudré-Mauroux. Adresse: « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

## ESCOMPTE 5%

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE  
 Remboursables au gré des clients

Pour faire un pudding pour 4 à 6 personnes, prenez: **Le Pudding Pulver**, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta  
 MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo  
 Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

**GUINAND & DUPUIS**

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5%

## Anémie

Le remède souverain pour combattre l'anémie et guérir les pâles couleurs, vivifier le sang et fortifier l'organisme est le

**VIN DE QUINQUINA**

et Coca ferrugineux

à la marque des trois sapins

LE FLACON : 3 francs

**PH<sup>cie</sup> L. BARBEZAT**

Numa Droz 89

LA CHAUX-DE-FONDS

**DEMANDEZ** Huile de pied de bœuf, préparée spécialement pour

Vélos et machines à coudre, de la maison: **H. MOEBIUS et FILS**, Bâle (Suisse), en flacons à 75 cent., chez:

Aug. Barbes, rue Jaquet Droz 18.  
 Jules Fête, rée de la Serre 61.  
 J. Jeanrenaud, rue Léopold Robert 9.  
 Mairot Frères, rze de la Promenade 6.  
 Henri Mathey, rue du Premier-Mars 5.

## Petit gris mousseux

Vins de Neuchâtel

Vins du pays et de l'étranger

VENTE EN GROS

en bouteilles et en fûts

Fournisseur

**EMILE PFENNIGER**

Chaux-de-Fonds

à côté des Moulins Boulangers

rue Léopold Robert

TELEPHONE

Chaux-de-Fonds et au Locle

Les propriétaires de vignoble demandent

Représentants sérieux

pour la vente de leurs vins; Ecrire à **M. Ad. Courtieu**, exportateur, à **St-Césaire**, près Nîmes (France)

Imprimerie de La Sentinelle.